

Hôpital d'Aubagne : une activité en progression



Pour Alain Teissier, directeur de l'hôpital, le service d'imagerie devrait permettre 8 000 à 10 000 examens par an.

Au service d'un bassin de population important, l'hôpital d'Aubagne veut créer de nouvelles dynamiques, malgré un équilibre budgétaire encore fragile.

Gâce à une aide de l'Agence régionale de santé d'un montant total de 6 750 000 €, le centre hospitalier Edmond-Garcin a connu, en 2012, un léger excédent budgétaire. Pour la deuxième année consécutive, l'activité du centre hospitalier Edmond-Garcin connaît une progression, due pour moitié à la modernisation des deux unités de réanimation et surveillance continue.

Et, on le sait, l'appareil IRM tant attendu devrait être opérationnel en janvier 2014. « Il s'insèrera, précise Alain Teissier, directeur de l'hôpital, dans un service d'imagerie comprenant un nouveau scanner et une salle de

travail commune qui devrait permettre 8 000 à 10 000 examens supplémentaires par an. Le service de pédiatrie, ajoute-t-il, connaîtra aussi des travaux de rénovation : l'étendue de ceux-ci dépendra de l'obtention d'une aide à travers l'opération « Pièces jaunes » ». L'institut de formation en soins infirmiers et d'aides soignants, installé à l'hôpital, qui a aussi été en partie rénové (premier étage et foyer), disposera de nouvelles salles de travaux pratiques et de cours et il pourra s'agrandir en récupérant des locaux de l'ancien collège Joliot-Curie.

Côté partenariats, Alain Teissier indique que l'hôpital d'Aubagne

travaille avec l'hôpital privé La Casamance au regroupement, avenue des Soeurs Gastine, des deux maternités, et sur un projet concernant la médecine du sport avec le centre de médecine physique et de réadaptation de La Bourbonne. « Mais il n'est pas toujours simple, souligne le directeur, de faire travailler ensemble les établissements publics et privés dont le fonctionnement et le mode de rémunération des praticiens sont différents ».

Le directeur veut également renforcer la coopération entre l'hôpital d'Aubagne et le CHU de Marseille. Très attaché aux établissements publics de santé, c'est cette dernière politique que souhaiterait voir se développer Daniel Fontaine, maire d'Aubagne et président du conseil de surveillance de l'hôpital, pour qui il faut aussi « pérenniser les moyens financiers, afin de permettre au personnel de travailler dans la sérénité et faire en sorte que les banques aident les établissements de santé à équilibrer leurs lignes budgétaires ».

michel.decara@aubagne.fr